



Location non declaree - refus de quitter les lieux

Par **cdo78**, le **19/11/2008** à **00:49**

Bonjour,

Mon père et ma mère (60 ans tous les deux), louent depuis un an une dépendance de leur maison (studio environ 32m²).

Jusqu'à présent les locataires ont toujours payer le loyer en liquide car non déclaré (450 € charges comprises).

Aujourd'hui ils refusent de payer, en disant que c'est trop cher (ils ne travaillent pas tous les deux, on un enfant de plus d'un an et elle est enceinte du second).

On comprend qu'ils peuvent avoir des difficultés financières mais depuis cette semaine ils n'arrêtent pas de faire du chantage à mère qui a été leur réclamé le loyer du mois dernier.

Il la menace de déclarer aux impôts, que le logement est insalubre (j'y ai vécu moi même 5 ans et je peux vous dire que ce n'est absolument pas le cas).

Avant leur arrivée ma mère avait fait refaire toute la peinture et les joints de salle de bain.

De toute façon, ils lui disent qu'ils sont chez eux et qu'ils ne bougeront pas ils veulent la forcer à signer un document pour la CAF.

Compte tenu du fait qu'ils ne travaillent pas tous les deux ils ne trouvent rien et ne veulent pas quitter les lieux.

Aujourd'hui les déclarer ne poserait pas de souci mes parents sont d'accord pour ça, mais j'ai peur qu'il soit plus difficile par la suite de les mettre dehors surtout qu'ils n'arrêtent pas de créer des problèmes.

Par ailleurs, la locataire m'a dit qu'elle était sous tutelle.

Franchement je ne sais pas quoi faire, je m'inquiète beaucoup pour mes parents qui psychologiquement sont faibles (j'ai perdu mon frère il y 5 ans dans un accident de voiture), j'ai peur qu'ils fassent un malaise à cause de toute cette histoire.

Doit on faire le forcing et les mettre dehors ou alors est il préférable de déclarer le tout.

Merci de vos réponses et j'espère avoir été claire mais cette histoire commence vraiment à

me fatiguer psychologiquement

[:(]